

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 28 JANVIER 2026, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Patrick Marquès	Président et Délégué de la Ville de Carignan
Monsieur Mario Lemay	Vice-Président et Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Daniel Picard	Délégué de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Jean-Guy Lévesque	Délégué substitut de la Ville de McMasterville
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Jacques Ladouceur	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Simon Lacoste	Délégué de la Ville de Saint-Amable
Madame Kim Méthot	Déléguée de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Audrey Marie Sergerie	Déléguée substitut de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes
Madame Katherine R. L'Heureux	Déléguée de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Patrick Marquès.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de police
Monsieur Pascal Smith	Directeur secrétaire-trésorier
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2025;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les :
 - 4.1 19 novembre 2025
 - 4.2 17 décembre 2025

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

5. Ressources humaines – Résolutions;

- 5.1 Ratification d'embauches
- 5.2 Départs volontaires
- 5.3 Préposé au quartier-maître et aux achats – Confirmation de statut
- 5.4 Fin d'emploi – Employée de bureau surnuméraire
- 5.5 Abolition d'un poste de « Préposé aux archives » et création du poste de « Technicien à la gestion documentaire »
- 5.6 Modifications à l'organigramme – Administration – Recommandation du CE
- 5.7 Modification à l'organigramme – Police – Recommandation du CE

6. Administration et finances – Résolution;

- 6.1 Achat d'équipements et de matériel divers – Emprunt d'une partie du fonds de roulement – Dépenses du programme en immobilisation 2026
- 6.2 Adoption de la liste des comptes à payer
- 6.3 Fin du financement Violence Conjugale et Intra-familiale – Demande au MSP

7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;

8. Dépôt de documents;

- 8.1 Correspondance
 - a) Système de détection mobile pour le contrôle automatisé
- 8.2 Tableau des mouvements de personnel

9. Varia;

10. Période de questions;

11. Clôture de la séance.

POINT 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :31 heures.

POINT 2

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3020

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-26-3021 **POINT 3**
RÉSOLUTION
Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du
10 décembre 2025

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2025;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 décembre 2025 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3022 **POINT 4**
RÉSOLUTION
Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances
tenues les 19 novembre et 17 décembre 2025

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif des 19 novembre et 17 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte des procès-verbaux du Comité Exécutif des 19 novembre et 17 décembre 2025;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors des réunions des 19 novembre et 17 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5
RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-26-3023 **POINT 5.1**
RÉSOLUTION
Ratification d'embauches

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des agents auxiliaires;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher une technicienne en Ressources humaines;

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes d'agents auxiliaires, a retenu les candidatures de :

- Maxime Berthelette
- Alex Lamontagne
- Samuel Lafrance
- Maxime Stébenne
- Olivier Fillion

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de technicienne en Ressources humaines, a retenu la candidature de :

- Catherine Poulin

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Lacoste
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 27 janvier 2026, à titre d'agents auxiliaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Maxime Berthelette
- Alex Lamontagne
- Samuel Lafrance
- Maxime Stébenne
- Olivier Fillion

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 8 décembre 2025, à titre de technicienne en Ressources humaines de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Catherine Poulin

DE SOUHAITER la bienvenue à ces personnes au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3024

POINT 5.2 RÉSOLUTION Départs volontaires

ATTENDU que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de préposée aux communications surnuméraire :

- Léa Hamelin
- Marjorie Legros

ATTENDU que la personne suivante a quitté volontairement son emploi d'agent à la patrouille :

- Nicolas Lemaistre

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Katherine R. L'Heureux
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme préposée aux communications surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 18 décembre 2025 :

- Léa Hamelin

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme préposée aux communications surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 8 janvier 2026 :

- Marjorie Legros

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme agent à la patrouille et DE LA RENDRE effective au 7 février 2026 :

- Nicolas Lemaistre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3025

POINT 5.3 RÉSOLUTION

Préposé au quartier-maître et aux achats – Confirmation de statut

ATTENDU les dispositions de l'article 5.08.2 de la convention collective des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie;

ATTENDU que la personne suivante a complété sa période d'essai de six (6) mois comme préposé au quartier-maître et aux achats :

- Monsieur Simon Caumartin;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve
APPUYÉ PAR Monsieur Simon Lacoste

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la nomination de Monsieur Simon Caumartin au poste de préposé au quartier-maître et aux achats de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 30 juin 2025;

DE FÉLICITER Monsieur Simon Caumartin pour cette réussite de période de probation et lui SOUHAITER bon succès pour la suite au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3026

POINT 5.4

RÉSOLUTION

Fin d'emploi – Employée de bureau surnuméraire

ATTENDU que la Régie a mis fin à l'emploi d'employée de bureau surnuméraire de la personne mentionnée ci-dessous:

- Geneviève Quintal;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre fin au lien d'emploi de Madame Geneviève Quintal avec la Régie à compter du 9 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

DE METTRE FIN administrativement au lien d'emploi Madame Geneviève Quintal avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à titre d'employée de bureau surnuméraire;

DE RENDRE effective ladite fin d'emploi au 9 janvier 2026;

DE REMERCIER Madame Geneviève Quintal pour son travail au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3027

POINT 5.5

RÉSOLUTION

Abolition d'un poste de « Préposé aux archives » et création du poste de « Technicien à la gestion documentaire »

ATTENDU la retraite d'une « *Préposée aux archives* » le 1^{er} janvier 2026;

ATTENDU que la vacance de ce poste constituait le moment approprié pour la Régie de revoir ses obligations en matière d'archivage;

ATTENDU que pour se conformer, la Régie doit, entre autres:

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Implanter et conserver à jour un système de classification;
- Adopter son propre calendrier de conservation conformément aux lois;
- Réaliser un inventaire de renseignements personnels et le maintenir à jour;

ATTENDU les représentations faites séance tenante par Monsieur Pascal Smith, Directeur secrétaire-trésorier, recommandant d'abolir le poste de « *Préposé aux archives* » et de créer celui de « *Technicien à la gestion documentaire* »;

ATTENDU que ce poste serait situé à la classe 4 de l'annexe E de la convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5002;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

D'ABOLIR le poste de « *Préposé aux archives* »;

DE CRÉER au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent un poste de « *Technicien à la gestion documentaire* »;

D'ÉTABLIR que ce poste est un poste régulier à temps complet de l'organisation;

DE SITUER ce poste à la classe 4 de l'annexe E de la convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3028

POINT 5.6 RÉSOLUTION

**Modifications à l'organigramme – Administration –
Recommandation du CE**

CONSIDÉRANT la résolution CE-26-4033 adoptée le 14 janvier 2026;

ATTENDU qu'il y a eu lieu de modifier l'organigramme « Administration » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU le nouvel organigramme soumis séance tenante aux membres du Conseil d'Administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

DE DÉCLARER que l'organigramme déposé ce jour, décrivant les modifications proposées constitue l'organigramme « Administration » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3029

POINT 5.7

RÉSOLUTION

Modification à l'organigramme – Police – Recommandation du CE

CONSIDÉRANT la résolution CE-26-4034 adoptée le 14 janvier 2026;

ATTENDU qu'il y a eu lieu de modifier l'organigramme « Police » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU les explications fournies séance tenante à l'effet d'ajouter le titre suivant :

- Ajout du poste de « Sergent » à la liaison;

ATTENDU le nouvel organigramme « Police » soumis aux membres du Conseil d'Administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Ladouceur
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE DÉCLARER que l'organigramme déposé ce jour constitue l'organigramme « Police » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-26-3030

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Achat d'équipements et de matériel divers – Emprunt d'une partie du fonds de roulement – Dépenses du programme en immobilisations 2026

ATTENDU l'adoption par la Régie du programme des dépenses en immobilisations 2026;

ATTENDU que ce programme de dépenses en immobilisations prévoit des achats par fonds de roulement;

ATTENDU la liste de ces dépenses jointe à la présente résolution;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dampousse
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le Directeur secrétaire-trésorier à emprunter une somme de 2 363 574 \$ au fonds de roulement, aux fins d'effectuer les dépenses en immobilisations 2026 dont la liste est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Cette somme sera remboursée à compter de 2027, selon les termes du tableau suivant :

Trois (3) ans	31 500 \$
Quatre (4) ans	1 847 601 \$
Cinq (5) ans	336 640 \$
Huit (8) ans	0 \$
Dix (10) ans	147 833 \$
Total	2 363 574 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3031

POINT 6.2

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.2 a) b) et c);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 3 672 820,87 \$ soient acceptés et que la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier, soit autorisé à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-26-3032

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Fin du financement Violence Conjugale et Intra-familiale – Demande au MSP

ATTENDU qu'en date du 17 décembre 2021, la Régie s'est vu accorder une subvention de 377 000 \$ pour les exercices financiers compris entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2024, par le ministère de la Sécurité publique pour la mise en place d'un sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que le 1^{er} août 2024, ladite subvention a été renouvelée pour un montant de 290 000 \$ pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026;

ATTENDU que le nombre de dossiers impliquant la violence conjugale est en hausse constante;

ATTENDU que les dossiers sont de plus en plus complexes et impliquent plusieurs intervenants;

ATTENDU que sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale est activement impliqué sur différents comités notamment celui sur le filet de sécurité;

ATTENDU l'efficacité démontrée par le travail du sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale ainsi que l'expertise pointue qu'il a développée;

ATTENDU l'importance du rôle du sergent-détective coordonnateur en matière de violence conjugale dans l'accompagnement des victimes tout au long du processus d'enquête ainsi qu'au tribunal;

ATTENDU que les sergent-détectives coordonnateurs en matière de violence conjugale sont devenus une référence en matière d'enquête en cette matière;

ATTENDU que malgré les retombées positives de ce projet sur le terrain, la Régie a été informée de la fin du financement à compter du 31 mars 2026;

ATTENDU que cette coupure de financement unilatérale par le ministère de la Sécurité publique met la pérennité dudit projet en péril;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Madame Kim Méthot

ET RÉSOLU :

DE DEMANDER au ministère de la Sécurité publique de revoir cette décision unilatérale et de poursuivre le financement du poste de sergent-détectives coordonnateur en matière de violence conjugale;

D'ACHEMINER la présente résolution au ministre de la Sécurité publique, au ministre de la Justice, ainsi qu'aux députés locaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES – ADOPTION

Aucun sujet n'est traité.

POINT 8

DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1
CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 14 janvier 2026 :

Aucune

II. Soumise au Conseil d'Administration du 28 janvier 2026 :

- a) 14 janvier 2026 Marie-Claude Veilleux, Greffière-adjointe
RIPRSL
 ▶ *Youssef Dehbi, Directeur
général
Ministère des Transports et de
la Mobilité durable
Re : Système de détection mobile
pour le contrôle automatisé*

POINT 8.2
TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 9
VARIA

Aucun sujet additionnel n'est traité.

POINT 10
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-26-3033 **POINT 11**
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PASCAL SMITH
Directeur secrétaire-trésorier

PATRICK MARQUÈS
Président